

---

# communiqué

---

Date

LE 22 FÉVRIER 1984

84/28

Pour publication

## LE CANADA RÉPOND À L'INACTIION DES ÉTATS-UNIS EN CE QUI A TRAIT AUX PLUIES ACIDES

---

Aujourd'hui, le vice-premier ministre et secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, l'honorable Allan J. MacEachen, et le ministre de l'Environnement, l'honorable Charles Caccia, ont exprimé officiellement le profond désappointement du Canada à la suite de l'annonce faite par l'Administration américaine que les efforts visant à combattre les pluies acides se limiteraient à la recherche dans un avenir prévisible.

Dans une note diplomatique remise à l'Administration américaine, le Canada demande aux États-Unis d'expliquer comment ils entendent respecter leurs obligations en ce qui concerne la pollution atmosphérique transfrontière. "Nous demandons à nos amis de confirmer leur volonté, conformément aux engagements déjà donnés, d'accepter leur part de responsabilités dans la protection de l'environnement nord-américain et de s'orienter immédiatement vers des programmes mutuellement acceptables visant à lutter contre les pluies acides", a déclaré le vice-premier ministre.

Au moins la moitié des pluies acides qui tombent au Canada vient des États-Unis. M. MacEachen a ajouté: "Le Canada ne peut accepter que les États-Unis repoussent continuellement l'adoption de mesures de réduction efficaces et estime qu'en prenant cette décision, ils n'ont pas pleinement tenu compte de leurs engagements et ont fait fi des principes contenus dans des accords bilatéraux visant à protéger l'environnement nord-américain. La mise sur pied de programmes de contrôle complémentaires sera retardée en raison de la position adoptée par l'Administration. Même si les émissions d'anhydride sulfureux cessaient complètement au Canada, celui-ci ne pourrait protéger seul son environnement."

.../2